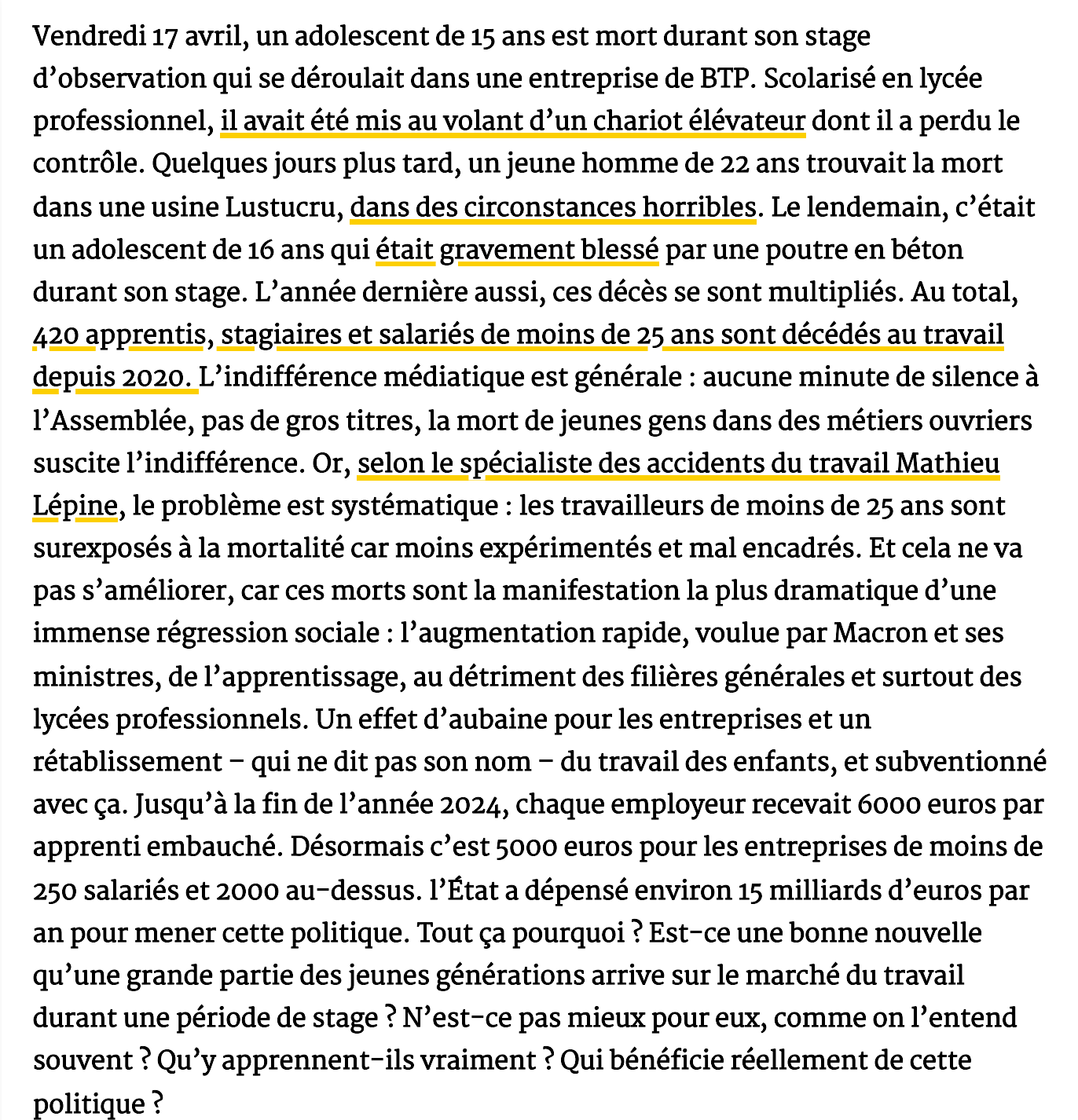




COMMENT MACRON A EXPOSÉ LA JEUNESSE À LA MORT AU TRAVAIL

👤 Nicolas Framont • 28/04/2026

🏠 Travail

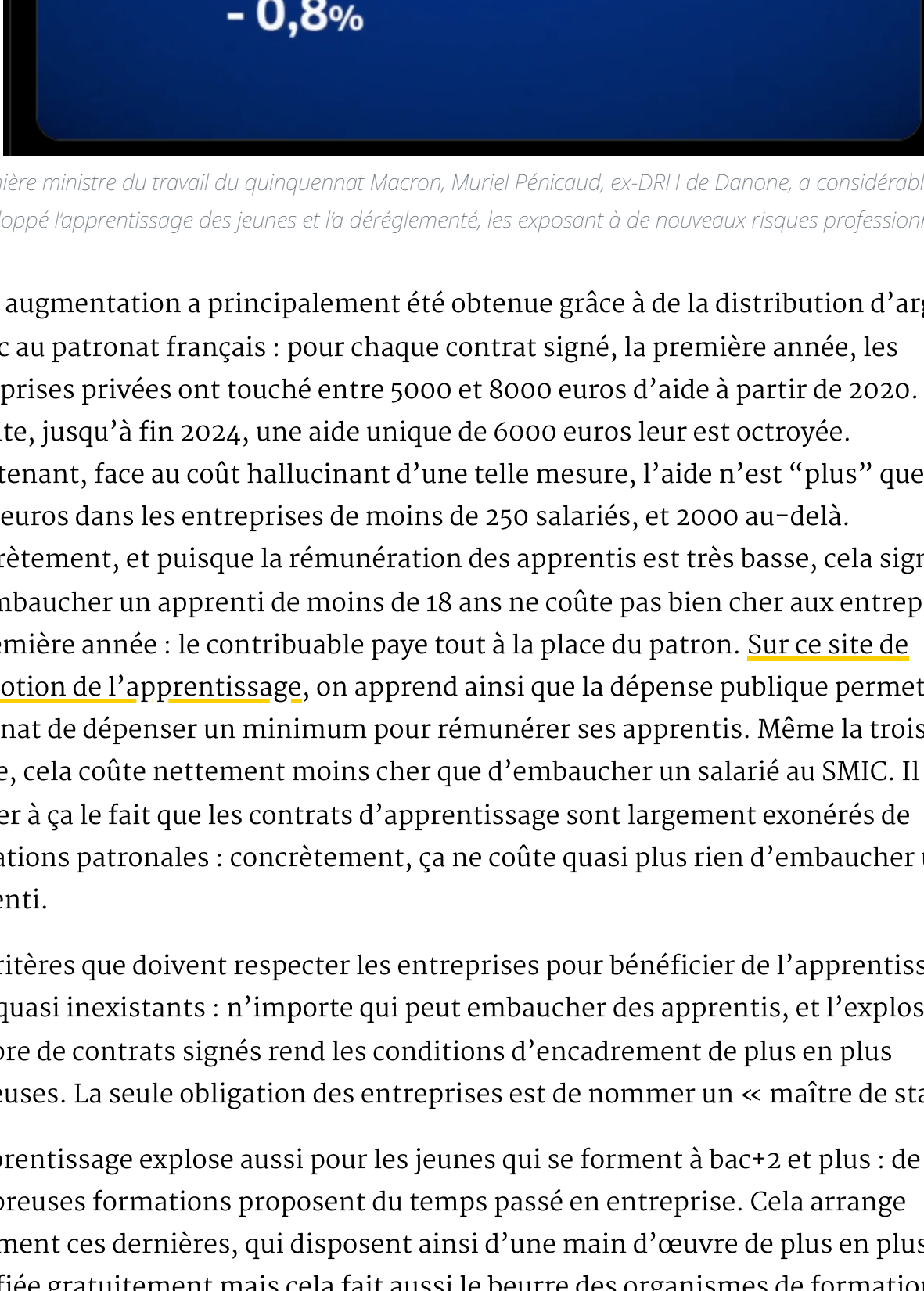


Mort au travail
Comment Macron a exposé la jeunesse

Vendredi 17 avril, un adolescent de 15 ans est mort durant son stage d'observation qui se déroulait dans une entreprise de BTP. Scolarisé en lycée professionnel, il avait été mis au volant d'un chariot élévateur dont il a perdu le contrôle. Quelques jours plus tard, un jeune homme de 22 ans trouvait la mort dans une usine Lustucru, dans des circonstances horribles. Le lendemain, c'était un adolescent de 16 ans qui était gravement blessé par une poutre en béton durant son stage. L'année dernière aussi, ces décès se sont multipliés. Au total, 420 apprentis, stagiaires et salariés de moins de 25 ans sont décédés au travail depuis 2020. L'indifférence médiatique est générale : aucune minute de silence à l'Assemblée, pas de gros titres, la mort de jeunes gens dans des métiers ouvriers suscite l'indifférence. Or, selon le spécialiste des accidents du travail Mathieu Lépine, le problème est systématique : les travailleurs de moins de 25 ans sont surexposés à la mortalité car moins expérimentés et mal encadrés. Et cela ne va pas s'améliorer, car ces morts sont la manifestation la plus dramatique d'une immense régression sociale : l'augmentation rapide, voulue par Macron et ses ministres, de l'apprentissage, au détriment des filières générales et surtout des lycées professionnels. Un effet d'aubaine pour les entreprises et un rétablissement – qui ne dit pas son nom – du travail des enfants, et subventionné avec ça. Jusqu'à la fin de l'année 2024, chaque employeur recevait 6000 euros par apprenti embauché. Désormais c'est 5000 euros pour les entreprises de moins de 250 salariés et 2000 au-dessus. L'État a dépensé environ 15 milliards d'euros par an pour mener cette politique. Tout ça pourquoi ? Est-ce une bonne nouvelle qu'une grande partie des jeunes générations arrive sur le marché du travail durant une période de stage ? N'est-ce pas mieux pour eux, comme on l'entend souvent ? Qu'y apprennent-ils vraiment ? Qui bénéficie réellement de cette politique ?

1 – POURQUOI L'APPRENTISSAGE EXPLOSE

En 2018, la loi dite « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » a permis de profonds changements alors qu'elle est passée, sur le moment, inaperçue. C'est parce que cette loi existe que le gouvernement a pu affaiblir brutalement l'assurance-chômage. C'est cette loi qui a libéralisé la formation professionnelle et provoqué l'augmentation des arnaques pour les salariés en désir de reconversion. Et c'est cette loi qui a provoqué l'augmentation considérable du nombre d'apprentis en France. Les apprentis sont des jeunes qui, pour obtenir un diplôme, se forment en alternance, c'est-à-dire en travaillant pour une entreprise sensée les former et accompagnés par un organisme de formation. Entre 2017 et 2022, le nombre de nouveaux contrats d'apprentissage signés est passé d'un peu plus de 320 000 à 837 000. En 2023, on a atteint le million.



Première ministre du travail du quinquennat Macron, Muriel Pénicaud, ex-DRH de Danone, a considérablement développé l'apprentissage des jeunes et la déreglement, les exposant à de nouveaux risques professionnels

Cette augmentation a principalement été obtenue grâce à de la distribution d'argent public au patronat français : pour chaque contrat signé, la première année, les entreprises privées ont touché entre 5000 et 8000 euros d'aide à partir de 2020. Ensuite, jusqu'à fin 2024, une aide unique de 6000 euros leur est octroyée. Maintenant, face au coût hallucinant d'une telle mesure, l'aide n'est "plus" que de 5000 euros dans les entreprises de moins de 250 salariés, et 2000 au-delà. Concrètement, et puisque la rémunération des apprentis est très basse, cela signifie qu'embaucher un apprenti de moins de 18 ans ne coûte pas bien cher aux entreprises la première année : le contribuable paye tout à la place du patron. Sur ce site de promotion de l'apprentissage, on apprend ainsi que la dépense publique permet au patronat de dépenser un minimum pour rémunérer ses apprentis. Même la troisième année, cela coûte nettement moins cher que d'embaucher un salarié au SMIC. Il faut ajouter à ça le fait que les contrats d'apprentissage sont largement exonérés de cotisations patronales : concrètement, ça ne coûte quasi plus rien d'embaucher un apprenti.

Les critères que doivent respecter les entreprises pour bénéficier de l'apprentissage sont quasi inexistant : n'importe qui peut embaucher des apprentis, et l'explosion du nombre de contrats signés rend les conditions d'encadrement de plus en plus douteuses. La seule obligation des entreprises est de nommer un « maître de stage ».

L'apprentissage explose aussi pour les jeunes qui se forment à bac+2 et plus : de très nombreuses formations proposent du temps passé en entreprise. Cela arrange fortement ces dernières, qui disposent ainsi d'une main d'œuvre de plus en plus qualifiée gratuitement mais cela fait aussi le beurre des organismes de formation qui n'ont pas à assurer beaucoup de dépenses d'enseignement, puisque ce sont les entreprises qui s'en chargent (ou prétendent s'en charger). Il faut noter qu'un beau business se développe côté formation : l'État subventionne aussi les CFA, et depuis la loi de 2018, ces derniers peuvent être des organismes de formation privés, comme les autres. Ce qui a permis à des grandes entreprises d'ouvrir leur propre CFA, à la fois lucratif et leur permettant de former directement leur main-d'œuvre, tout en étant subventionné : l'Oréal a ainsi ouvert son propre centre en 2019, après Accor, Korian ou encore Sodexo.

Alors qu'il a bénéficié d'une scolarité longue, protégée, ouverte à tout, Gabriel Attal, alors ministre de l'éducation, a renforcé la mise au travail de la jeunesse en rajoutant des stages obligatoires au lycée

La mise au travail de la jeunesse est constitutif du processus de fascisation en cours : dans l'atmosphère Travail – Famille – Patrie actuelle, la jeunesse ne doit plus être un moment de questionnements, d'autonomie ou d'émancipation. Elle doit être mise au pas. Un ministre comme Gabriel Attal, qui paradoxalement a beaucoup mis en scène sa propre jeunesse pour chercher une impossible popularité, a beaucoup contribué à cette mise au pas. D'abord par son Service National Universel, gabegie financière et fiasco organisationnel, mais aussi par le doublement du nombre de stages obligatoires durant la scolarité. Elisabeth Borne, personnalité clef du macronisme, veut quant à elle que les enfants se projettent "dans une formation et un métier" ... dès la maternelle. Le RN est aussi très largement prometteur de la généralisation de l'apprentissage, contre l'enseignement "plutôt accessible à tous qu'ils haïssent. Début avril, Marine Le Pen déclarait : *"Plutôt que d'avoir un étudiant en université en socio pendant cinq ans, il est préférable qu'il soit en formation, en apprentissage ou en alternance dans une industrie. Un étudiant en université coûte plus de 15 000 euros par an : je prends la moitié, je le donne à l'entreprise qui va former, l'autre moitié ira pour l'indemnisation de l'étudiant formé."* Les intentions sont claires : continuer de fournir une main d'œuvre subventionnée au patronat et en finir avec l'université publique.

Alors ministre de l'éducation nationale de Macron, Elisabeth Borne a participé à la mise au travail forcé de la jeunesse populaire, après avoir mis en oeuvre, alors première ministre, le report de l'âge de la retraite.

Cohérent.

Mais les abus peuvent être encore plus dramatiques : les apprentis sont ainsi de plus en plus nombreux à être tendu par des accidents du travail, parfois mortels, comme

le souligne Mathieu Lépine, qui, dans son livre *L'Hécatombe invisible* alerte sur les mauvaises conditions de travail des jeunes en alternance et leur exposition à des risques. Rien qu'en 2019, 10 000 apprentis ont connu un accident du travail. En Suisse, on estime que les apprentis ont un risque d'accident du travail 50% plus élevé que les autres travailleurs. Christian Saucé, enseignant en lycée professionnel à la retraite et lanceur d'alerte, énumérait l'année dernière les titres macabres de la presse régionale qui soulignent l'horreur de la mort au travail à 15 ou 17 ans : « *Dans l'Aude, un apprenti boulanger a eu la main écrasée dans une machine à 5 h du matin* » ; « *Un apprenti de 18 ans sérieusement blessé dans un atelier de métallerie à Saint-André de Cubzac* » ; « *Nanterre : un jeune apprenti (15 ans) brûlé dans un accident du travail* » ; « *Rive-de-Gier : le bras d'un jeune apprenti boucher happé par une broyeuse* » ; « *Albiac : la main d'un apprenti agricole de 17 ans prise dans un semoir* » ;

La sécurité des salariés n'est pas prise au sérieux, faute de politique réelle de prévention des accidents du travail en France, et les jeunes ne font pas l'objet d'une prévention spécifique, comme en témoigne un anonyme sur Twitter, suite à la mort du salarié de Lustucru : *"J'ai fait un stage ouvrier dans les travaux publics : le premier jour on m'a fait lire un gros classeur de règles de sécurité, et le deuxième jour le chef s'est foutu de ma gueule parce que je les appliquais"*

L'ensemble de ces accidents illustre la réalité de l'apprentissage dans de nombreux secteurs : des jeunes gens qui travaillent dur, qui ne sont pas encadrés, dont les entreprises ne sont jamais soumises au contrôle des CFA ou autres organismes de formation, où l'éducation n'a plus son mot à dire, et qui ont des accidents graves faute d'expérience et de protection.

Après l'hécatombe de ces dernières semaines, le gouvernement a annoncé une "mission flash" d'information sur la sécurité des stagiaires, et pourrait revenir sur la multiplication des stages obligatoires au lycée... dont le nombre a été augmenté par un certain Gabriel Attal.

Le RN est très favorable à l'extension et la généralisation de l'apprentissage au détriment de l'université publique

L'apprentissage n'est pas une chance pour la jeunesse. D'abord, c'est une nouvelle réserve de main d'œuvre gratuite ou à prix cassé pour le patronat. Ensuite c'est une main d'œuvre docile, que l'on forme à devenir les salariés soumis du futur. Des salariés qui n'auront pas pu choisir leur vie et dont la formation très spécialisée les enchaîne à un secteur professionnel. Pas de « liberté de choisir son avenir professionnel » pour eux : ils doivent accepter leur vie telle qu'elle est.

Le développement de l'apprentissage n'est pas une réussite qui doit être célébrée. C'est un piège qui a été tendu par les macronistes à la jeunesse, et qui se referme désormais. Dans le fond, c'est une immense régression sociale. C'est un retour, qui ne dit pas son nom, du travail des enfants et c'est aussi un véritable crime social : la banalisation de l'exposition à la violence et la mort de la jeunesse populaire. Pour cette raison – une de plus – ce gouvernement et ce président ont du sang sur les mains.

Article initialement publié en mars 2024, remis à jour et actualisé.



NICOLAS FRAMONT

CO-RÉDACTEUR EN CHEF

Tous les articles

Nous contacter

Une question à nous poser ? Une information à nous communiquer ? Un article à nous proposer ?

➤ **Contactez-nous !**

Nous suivre

(jusqu'à la révolution)

Recevez régulièrement une sélection de nos derniers articles !

Email

✉ **S'inscrire à la newsletter**

Nos réseaux sociaux

**Mentions
légales**

**Politique de
confidentialité**

**Nous
contacter**

**Nos
événements**

**Qui sommes-
nous ?**